

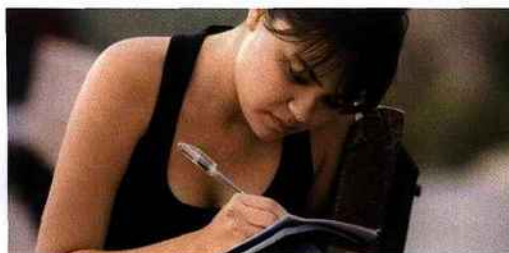
LICENCE
PROFESSIONNELLE

LA LICENCE PRO :

UN BAC+3 RECONNU SUR LE MARCHÉ

Par Karine Darmon

► Les licences professionnelles ont conquis en peu de temps les universités, les étudiants et les entreprises. Pourquoi un tel succès ? Les étudiants apprécient l'acquisition de compétences qu'elle procure, tandis que les entreprises aiment son côté professionnel. Démonstration.



« Professionnalisation », « répondre à des besoins de compétences et à des métiers clairement identifiés ou émergents » : voilà un discours que l'on prête rarement aux universités. N'en déplaise aux détracteurs, le système universitaire bouscule les idées reçues avec son renommé diplôme, créé en 2000 : la licence professionnelle (LP). Jamais un diplôme n'avait connu un développement aussi fulgurant, avec un catalogue de spécialités impressionnant. Plus de 1 800 licences professionnelles, regroupées dans une cinquantaine de dénominations nationales relevant des secteurs primaire, secondaire et tertiaire ont été créées en l'espace de dix ans, à destination des BTS, DUT, DEUST, des L2, etc. Né avec la mise en place du LMD, ce diplôme reconnu de niveau bac+3 s'insère parfaitement dans le paysage de la formation française.

■ UNE FORMATION CONÇUE POUR ET AVEC LES ENTREPRISES

Son point fort ? Un savant dosage de théorie et de pratique. D'une durée de 1 an, la licence professionnelle se prépare en formation initiale ou en alternance. L'originalité de ce diplôme réside dans son mode d'élaboration, fondé sur la mise en place de partenariats étroits entre universités, autres établissements de formation, entreprises et branches professionnelles. Pour exister, les LP doivent valider une formation qui conduit à des métiers bien définis avec la profession ou à des besoins du tissu économique local.

■ TOUS LES DOMAINES SONT CONCERNÉS !

La licence professionnelle répond à la demande de nouvelles qualifications, entre le niveau technicien supérieur et le niveau ingénieur-cadre supérieur. Tous les secteurs sont ici concernés : production agricole et industrielle, bâtiment, hôtellerie-tourisme, santé, activités culturelles et artistiques. Quant aux spécialités touchant au commerce, à la banque, à la communication..., vous n'avez que l'embaras du choix. Tous les titulaires d'un bac+2 peuvent postuler pour entrer en licence professionnelle.

À noter : en tant que diplôme de niveau bac+3, la licence professionnelle ouvre elle aussi la possibilité de s'inscrire en IUUFM (Institut universitaire de formation des maîtres), comme une licence classique.

■ QUELLES POSSIBILITÉS DE POURSUITE D'ÉTUDES ?

Les LP sont conçues dans un objectif d'insertion professionnelle directe. En pratique, à l'instar des DUT, il en sera peut-être tout autrement. En somme, nombre de responsables s'accordent à dire que les poursuites d'études ne peuvent être envisagées qu'exceptionnellement. Nonobstant, un diplômé sur six poursuit au sein d'une formation universitaire, dont 6 % en cursus licence et près de 9 % en master. L'accès aux grandes écoles de commerce et d'ingénieurs n'est pas une habitude, mais est également possible pour ceux qui montrent de réelles capacités et un projet professionnel concret. ■

Université François-Rabelais à Tours : du nouveau à la rentrée 2010

Avec ses 7 UFR, ses 2 IUT et son école polytechnique, cette université permet des parcours de formation très diversifiés (arts et sciences humaines, gestion et commerce, lettres et langues, santé, sciences et techniques...). Par le biais de son IUT elle ne propose pas moins de 12 licences professionnelles. Citons par exemple, la licence pro Développement et protection du patrimoine culturel, Protection de l'environnement ou encore Hôtellerie et tourisme, spécialité « management d'une unité de restauration à thème » (uniquement par apprentissage).

À la rentrée 2010, l'IUT a ouvert une nouvelle licence pro intitulée Métiers de la comptabilité et de la gestion, déclinée en trois spécialités. L'une d'entre elles, « contrôle de gestion », est accessible en formation initiale. Elle s'adresse principalement aux titulaires d'un DUT GEA, d'un BTS CGO ou d'un L2 en AES, droit ou économie et gestion.



© Lu Fins/Alamy - FOTOGRA